

Les Personnels du Collège Emmanuel de Martonne à Laval,

A Laval

le 04/06/2021

35 personnels du Collège Emmanuel de Martonne à Laval, réunis le vendredi 04 juin et soutenus par le SNFOLC 53 et le SNES-FSU 53, souhaitent à l'unanimité attirer l'attention sur le malaise professionnel que plusieurs enseignants ressentent au sein de notre établissement, suite à des allégations colportées sur les réseaux sociaux à l'encontre d'un de nos collègues :

- Nous sommes plusieurs collègues à être particulièrement inquiets des attaques subies par notre collègue sur les réseaux sociaux, faisant suite à une discussion qu'il a eue avec des élèves, ce mardi à 13h30, concernant le point du règlement intérieur du collège l'autorisant à ne pas accepter en cours une élève qui portait une tenue inappropriée.
- Nous nous inquiétons particulièrement des conséquences désastreuses que pourraient provoquer ces allégations sans fondement sur la santé de notre collègue.
- Nous tenons aussi à rappeler le principe juridique de la présomption d'innocence selon lequel toute personne qui se voit reprocher une infraction est réputée innocente tant que sa culpabilité n'a pas été légalement démontrée.
- Ce n'est pas la première fois que des fonctionnaires font l'objet d'un lynchage public sur les réseaux sociaux. Nous demandons à ce que les contenus calomnieux à l'encontre de notre collègue soient retirés et que l'administration nous protège dans l'exercice de nos fonctions.

Pour toutes ces raisons, nous décidons de nous mettre en grève le lundi 14 juin 2021 afin d'alerter sur les risques liés à l'exercice de notre métier.

Motion adoptée à l'unanimité